



GRILLE D'ANALYSE POUR LA FAISABILITE DE PROJET FAR

Note à l'utilisateur :

Cette grille est un outil élaboré dans le cadre de l'appui à la Formation agricole et rurale (FAR) dans les pays d'intervention de l'AFD. Elle a pour vocation à être utilisée par les Responsables Equipe Projet (REP) et les Agences. Ses objectifs sont de (1) faciliter l'instruction d'un projet sur la FAR, (2) donner les différents cadres et les éléments à prendre en compte pour la mise en œuvre d'un projet FAR et (3) identifier les principaux facteurs de réussite et les éventuels facteurs de risque sur la faisabilité d'un projet FAR.

De manière concrète, la grille est utilisée par les REP et les Agences dans la phase d'instruction d'un projet FAR en tant qu'outil d'aide à la décision. Elle permet de mesurer la faisabilité du projet par rapport aux éléments contenus dans la grille qui peuvent relever des facteurs de réussite ou des facteurs de risque à partir d'informations recueillies sur la base d'une grille de diagnostic et d'analyse de la rénovation de la FAR au niveau des pays d'intervention.

Rédigée par Ny Ando RAKOTOMAMPIONONA dans le cadre du partenariat AFD-IRC-Réseau international FAR

Eléments		Facteurs de réussite	Facteurs de risque	Indicateurs et sources
ENVIRONNEMENT DE LA FAR	Contexte socioéconomique du pays	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur agricole et rural contribue de manière significative à l'économie du pays - L'emploi agricole et les métiers ruraux concernent un effectif important de la population active - Existence de projet(s) et programme(s) de développement agricole et rural, incluant des dimensions de renforcement de capacité des acteurs du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur agricole et rural n'est pas considéré comme une priorité pour le développement économique du pays - Les métiers agricoles et ruraux sont peu ou pas attractifs et ne sont pas à même de générer de l'emploi et de revenus décents aux populations rurales 	<p>Taux de participation de l'agriculture au PIB</p> <p>Nb d'actifs concernés par les activités agricoles et rurales</p> <p>Taux d'emploi en agriculture</p> <p>Part de la contribution du secteur à la croissance annuelle et effet de dépendance</p>
	Environnement politique (politique de développement, politiques agricoles, politiques de l'éducation et de la formation, politiques de l'emploi)	<ul style="list-style-type: none"> - Mis en œuvre de stratégie et de politiques de développement faisant référence explicitement à l'appui aux renforcements de capacités des acteurs du secteur agricole et rural - Modèle de développement agricole faisant explicitement référence à l'appui aux agricultures familiales - Objectif affiché de renforcer la formation, l'insertion professionnelle, l'adéquation formation-emploi, et de construire l'offre de formation en fonction des besoins du secteur - Articulation entre les différentes politiques mises en œuvre au regard de l'importance de la FAR à l'échelle du pays - Existence de politiques aux échelles internationale, régionale, nationale et territoriale favorisant l'appui à la FAR 	<ul style="list-style-type: none"> - Les politiques de développement ne prennent pas en compte l'importance du secteur de la FAR - La qualification des acteurs du secteur n'est pas perçue comme un facteur clé du développement socioéconomique - Les différentes politiques sectorielles en lien avec la FAR ne sont pas articulées / cohérentes entre elles 	

	Besoins en renforcement de compétences des acteurs du secteur pour le développement socioéconomique des zones rurales	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des besoins du secteur agricole et rural - Définition des besoins par une approche territoriale et implication des acteurs concernés - Identification des filières dont les besoins de qualification peuvent être satisfaits par la FAR et identification des métiers au sein et autour de la chaîne de valeur - Identification « systémique » des besoins en renforcement de capacité sur l'ensemble du continuum, en termes de qualifications - Existence de référentiels métiers et de compétences co-construit avec les professionnels du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance ou absence de données quantitatives permettant d'évaluer les effectifs de cibles de la formation - Demandes en formation ne sont pas explicitement formulées par les professionnels - Difficultés à définir les besoins du secteur agricole et rural notamment en matière de renforcement de capacités des acteurs - Inexistence de référentiels de métiers et de compétences 	<p>Nb de personnes ayant des besoins en formation par type d'activité le long ou autour de la chaîne de valeurs</p> <p>Niveaux de qualification des cibles</p>
SYSTEME ET DISPOSITIFS DE FAR	Politique et stratégie de FAR	<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie sur la FAR est co-construite par l'ensemble des parties prenantes (acteurs publics, profession, centres de formation, organisation de la société civile, secteur privé...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de mécanisme de coordination entre les acteurs concernés par la FAR - Absence de formulation de stratégie ou de politique sur la FAR - Manque d'articulation de la stratégie FAR existante avec les politiques publiques existantes 	
	Système d'acteurs, pilotage et gouvernance de la FAR	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de dispositif de pilotage à différentes échelles (nationale, régionale, territoriale) - Existence d'un cadre de concertation interministériel pour définir les modalités de pilotage de la FAR - Implication le plus possible de la profession agricole dans la gouvernance des centres de formation - Connaissance du niveau d'expériences FAR des acteurs et de leurs besoins en 	<ul style="list-style-type: none"> - Le pilotage au niveau national est fragmenté entre plusieurs ministères et le partage de rôles entre ces acteurs n'est pas explicitement défini - Le pilotage de la formation est centralisé avec une faible implication des acteurs du territoire - Désintérêt de la profession agricole sur la problématique de la FAR et faible implication dans la gouvernance des dispositifs de formation - Les acteurs du pilotage ne sont pas 	<p>Nb de ministères impliqués dans la gouvernance de la FAR</p> <p>Proportion d'acteurs privés / entreprises dans le dispositif de pilotage</p> <p>Taux de participation de la profession agricole dans la gouvernance des centres de formation</p> <p>Taux de participation de la profession dans la gouvernance</p>

		<p>renforcement de capacité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apport d'expertise et d'assistance technique externes - Intervention du réseau FAR sur le renforcement de capacités des acteurs 	<p>attributaires de compétences en FAR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence totale de dispositif de renforcement de compétence des acteurs de la FAR 	<p>des centres</p> <p>Taux de participation du secteur privé dans la mise en œuvre de la formation</p>
	Financement de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de ressources financières publiques dédiées à la FAR (type fonds de formation / insertion) - Existence d'une charte de partenariat public-privé - Intérêt affiché des PTF sur la problématique de la FAR et mise en œuvre de projet(s) et programme(s) d'appui à la FAR - Autonomie financière des centres de formation avec un modèle économique viable et pérenne - Dynamisme des centres dans le développement de leurs activités pour renforcer l'autofinancement 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse du budget de l'Etat dédié au secteur de la formation - Les interventions des PTF manquent d'articulation (risque de doublons) et il n'existe pas de cadre de concertation entre ces bailleurs - Fragilité du financement des centres se traduisant par une forte dépendance aux subventions des tutelles - Le secteur privé est insuffisamment impliqué dans le financement de la formation - Faiblesse du partenariat public-privé et désengagement de l'Etat vis-à-vis du financement des centres privés 	<p>proportion du budget alloué à la formation par rapport au budget total alloué au secteur agricole</p> <p>Nb de fonds existants pouvant financer la formation et/ou l'installation en agriculture</p> <p>Taux de participation du secteur privé dans le financement de la formation professionnelle (agricole)</p> <p>Nb de projets ou programmes en exécution en lien avec la FAR</p> <p>Nb de bénéficiaires touchés par les projets</p> <p>Nb de dispositif ouvrant des financements à l'installation en agriculture</p>
	Structuration des offres de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Types et niveaux de formation diversifiés incluant des parcours de formation qualifiante et diplômante - Identification des métiers porteurs le long et autour de la chaîne de valeurs - Elaboration de référentiels de formation - Objectifs de formation clairement définis dans les projets de centre au regard des compétences visés - Offres de formation adaptées qualitativement et quantitativement aux 	<ul style="list-style-type: none"> - Les offres de formation sont standardisées et ne prennent pas en compte les spécificités des territoires ruraux - Les offres de formation ne sont pas adaptées aux besoins du secteur et ne répondent pas aux contraintes des populations rurales (ie. trop théorique) - La formation se focalise uniquement sur la production et ne prend pas en compte le continuum des métiers le long des 	<p>Types et natures de formation existante</p>

		besoins du secteur agricole et rural	filières <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'actualisation et de révision des offres de formation - Les dispositifs de formation sont insuffisamment répartis sur le territoire - Les dispositifs de formation ne permettent pas de couvrir les besoins en quantité de formation 	
	Attractivité des dispositifs de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Des centres ayant un projet d'établissement ouvert sur le territoire et co-construit avec les acteurs concernés - Des centres attractifs et facilement accessibles - Des centres structurés en réseau pour améliorer leur visibilité - Des centres ayant la capacité nécessaire (ressources humaines suffisantes et qualifiées, attributaires de compétences de la FAR et d'expériences professionnelles suffisantes en pédagogie) à dispenser des formations de qualité et adaptées aux besoins - Ressources matérielles en adéquation avec les compétences visés à la sortie de formation (existence d'ateliers / site de démonstration) 	<ul style="list-style-type: none"> - Des filières de formation qui n'intéressent pas les jeunes ou qui sont en inadéquation avec leurs besoins et leurs demandes - Les centres sont vétustes et ne disposent pas de matériels pouvant satisfaire les exigences d'une formation de qualité - Les conditions matérielles des centres ne permettent pas d'optimiser la formation pratique et la mise en situation professionnelle - Les métiers agricoles et ruraux sont perçus comme des activités à faible revenu et peu rentables 	Nb d'étudiants / apprenants inscrits par cycle de formation Nb de demandes reçues par recrutement Nb de formateurs permanents et vacataires Niveaux de qualification des formateurs Niveaux d'expériences des responsables de centre Nb d'ateliers et de site de démonstration Effectif maximum par centre
	Modalités de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une offre de formation par une approche de co-construction entre tous les acteurs (profession, secteur privé, acteurs du territoire, ...) - Contenus de formation orientés vers la professionnalisation, accordant une importance à la mise en situation professionnelle simulée et réelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de formation, denses et théoriques, ne donnant pas lieu à des cours pratiques, des situations proches des caractéristiques réelles du milieu professionnel - Pédagogie influencée par une approche académique - Les formateurs (enseignants et 	

		<p>accompagnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme de formation flexible, évolutif au regard des besoins en compétences exigés par le secteur agricole et rural - Programme de formation incluant des modules transversaux - Mise en œuvre de modalités pédagogiques variées (alternance, cours pratiques, stage, voyage d'étude, visite d'entreprise etc.) 	<p>professionnels) sont faiblement impliqués dans la conception du programme de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible implication de la profession agricole et du secteur privé pour mettre en place des offres de formation diversifiées (alternance, apprentissage, formation courte...) 	
	Certification	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un cadre national de certification - Niveaux de certification diversifiés (existence de certification intermédiaire de type CQM, CQP, CFA) - Modalités de certification flexibles et accessibles à tous les centres publics et privés - Modalités simplifiées d'agrément des centres privés - Reconnaissance des certificats par les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - La démarche de certification est complexe et difficilement accessible pour les centres sans tutelle de l'Etat - La certification se base uniquement sur l'évaluation technique des formés et ne donne pas lieu à des certifications intermédiaires pour les formations courtes 	
	Continuum formation-installation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un dispositif d'accompagnement à l'insertion / installation post formation au niveau des centres - Mise en œuvre de mesures d'appui à l'accès aux ressources pour l'installation (foncier, financement, conseil agricole...) 	<ul style="list-style-type: none"> - La dimension installation n'est pas prise en compte dans le cursus de formation - Les centres de formation ne disposent pas de ressources humaines qualifiées et en nombre suffisant pour orienter et accompagner l'installation des jeunes formés - Les dispositifs de financement existants sont peu ou pas accessibles aux jeunes porteurs de projets professionnels 	Nb de personnel dédié à l'accompagnement